

saint-dyé-sur-loire

La nouvelle vague du canoë-kayak

La base canoë-kayak de Saint-Dyé-sur-Loire (propriété de la communauté de communes du Pays de Chambord) est intégrée au paysage sportif, social et touristique du Loir-et-Cher.

Club sportif mais aussi structure d'initiation, notamment pour les scolaires, le « Val des châteaux canoë-kayak » est en pleine croissance.

Pour la saison 2009, l'association surfe sur une nouvelle vague avec un changement de responsables. Désormais à la barre, un duo respectant la parité. D'un côté, la présidente Lucie Deprouw (qui succède à Didier Imbert), une passionnée de la Loire ; de l'autre, gérant le côté technique, Mathieu



Un duo complémentaire qui assure à l'association une stabilité de gestion.

Trebosc, brevet d'État 2^e degré, une pointure venue de Nantes.

L'objectif de la présidente est de « travailler en équipe pour un équilibre de développement en adéquation avec les ressources humaines ».

Quant à Mathieu Trebosc, ce

jeune homme de 24 ans, posé et novateur, entend donner un nouvel élan à la structure : « Je souhaite développer de nouvelles pratiques pour les licenciés, attirer de nouveaux jeunes par l'organisation de stages... en un mot, faire vivre l'énorme potentiel que nous avons. » Cet ancien conseiller technique (Vosges) voulait revenir au plus près des pratiquants. « Ma passion est de transmettre tous les bienfaits de l'activité en créant des actions facilitant son accès », commente-t-il.

La saison touristique étant engagée, deux saisonniers en juillet-août vont venir épauler Mathieu. Implantée au cœur du val de Loire, dans un village historique au potentiel de dé-

veloppement très important, l'association compte bien, aux côtés des partenaires (municipalité, communautés de communes, Maison de Loire notamment), continuer en toute cohérence sa croissance organisée.

Cor. NR : Alain Amiot

Stages d'initiation au canoë-kayak : du 6 au 10 juillet (8-16 ans) ; du 24 au 28 août (licenciés et jeunes payeurs) ; tél. 02.54.81.67.53 ; vcck.canoe@orange.fr ; capacité d'embarquement :

300 personnes/jour.
Dans le cadre des rendez-vous du Patrimoine mondial, mercredi 24 juin, entre 19 h 30 et 21 h, au port de Saint-Dyé (baptêmes de kayak) et passage d'un grand radeau (30 m).